ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 118581

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la Fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à la création d'un « contrat de service public de santé » permettant à tout professionnel de santé, libéral ou hospitalier, de définir ses missions, ses modalités d'exercice et de rémunération avec un hôpital ou un groupe d'établissements publics.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118581
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1720